



Frédéric Casimir, Comte de Hanau, Reinecken et Deux-Ponts, seigneur de Lichtenberg, Muntzenberg et Ochsenstein, maréchal héréditaire et Grand Bailli à Strasbourg.

Un procès à **B**albronn Extraits

En Alsace, la chasse aux sorcières lancée dans les années 1560, s'est arrêtée avec l'arrivée en Alsace des troupes suédoises et françaises, puis par la décision du Conseil Souverain de prendre en charge les procès (1641). Pourtant au nord, les terres des Hanau-Lichtenberg continuaient d'échapper à la tutelle du roi de France. C'est sous le très éclairé comte Frédéric Casimir qu'ont eu lieu entre 1659 et 1663, les derniers gros procès en sorcellerie. On les connaît par les 200 pages manuscrites des *Malefizprotokolle des Amtes Balbronn*.

En voici deux extraits, datant de juillet 1659.

Ils illustrent ce qu'était un procès en sorcellerie, ses mécanismes, ses acteurs, son atrocité.

Rappelons que les suspects, arrêtés à la suite de dénonciations, étaient d'abord soumis à la torture. On n'était pas à la recherche de la

vérité, on les tourmentait jusqu'à ce qu'ils aient coché toutes les étapes d'un narratif construit depuis le Moyen-Age et qu'on retrouvait dans tous les procès.

Il y était dit que la suspecte, à un moment de gêne financière ou autre, avait été approchée par le Démon et avait accepté de coucher avec lui. Elle était ensuite allée au Sabbat, avait dansé, banqueté et reçu le pouvoir de nuisance contre les animaux, les humains et leurs récoltes.

Le **premier document** est le protocole d'un tel interrogatoire, celui d'une certaine Marguerite Fenger, qui a tout avoué sous la torture. On y trouve les circonstances précises de la rencontre avec le Diable, puis une liste d'attaques pour l'essentiel contre le bétail. Cette liste a quelque chose de stéréotypé. Elle provient sans doute des dénonciations enregistrées par le secrétaire et qui ont permis de lancer le procès.

On n'en est qu'à la troisième séance de torture, puisqu'il manque encore les charges classiques: fabrication de mauvais temps et participation au sabbat.

On a également les noms de complices, que les tortionnaires lui ont évidemment suggérés: le Moloch de la Chasse aux Sorcières s'auto-alimentait par les dénonciations.

On apprend enfin qui était présent à ces aveux: Claus Hofner, mandaté par le comte de Lichtenberg et principal tortionnaire; le secrétaire, qui a enregistré les aveux; les deux gardes, qui ont dû prêter la main aux opérations. Hofner transmet ensuite son verdict au pasteur. Balbronn est en effet protestant depuis 1545. C'est la mort par le bûcher pour Marguerite, et 4 autres femmes, qu'elle a dénoncées.

Document 1

Protocole de l'interrogatoire de Marguerite, épouse de Lorentz Fenger

« Mardi le 12 juillet 1659, Marguerite, l'épouse de Lorentz Fenger a été soumise à la question pour la troisième fois.

S'est-elle donnée au Malin (*dem bösen Feind*) ?

Réponse: oui.

Quand et sous quelle forme ? Et quelles paroles ont été prononcées ?

Réponse: Il y a 40 ans, alors qu'elle était une accorte jeune personne de 18 ans, et qu'elle était fiancée à Hans Baumlauer, et qu'elle travaillait comme cuisinière.

La troisième fois, il est venu la voir dans sa cuisine sous l'aspect d'un beau jeune homme. Il avait un pied droit normal et à gauche une patte d'oie.

La quatrième fois, il lui a rendu visite au härmblin (?), alors qu'elle nourrissait les animaux. Il lui a dit: Dieu vous aide ! Qu'êtes vous en train de faire ? Il ressemblait au vieux schultheiss, portait une culotte en cuir et un bonnet. Elle l'a remercié, mais a vu ses pieds et immédiatement compris que c'était le Diable. Elle a fait le signe de croix, ce qui l'a chassé. Là-dessus, pendant 8 ou 9 semaines, il l'a laissée tranquille. Puis, alors qu'elle fumait la terre devant une pièce de vignoble, il est apparu derrière elle en coup de vent à travers le feuillage. Elle a regardé autour d'elle et invoqué le nom de Jésus. Le Diable a fait marche arrière de sorte qu'elle ne voyait de lui que son affreuse tête démoniaque, bien qu'il portait un bonnet.

Ensuite, pendant longtemps, il n'est pas venu la voir, période pendant laquelle elle habitait en ville à cause de la guerre.

S'est-elle laissée aller à la débauche charnelle avec le Diable ?

Réponse: oui.

Il y a 40 ans, il est venu la voir dans sa cuisine sous la forme d'un beau jeune homme, il l'a prise dans ses bras et l'a embrassée, puis l'a plaquée sur une chaise et a copulé avec elle, mais son sexe (*Natur*) était froid. Là-dessus, elle lui a dit: espèce de monstre infernal, pourquoi me séduis-tu ?

Après la copulation, elle a célébré son mariage sur la colline de Dangolsheim.

A-t-elle, par sorcellerie, blessé ou tué des êtres humains ou du bétail ?

Réponse: oui.

Il y a 40 ans, le Diable l'a projetée à travers une petite fente de l'étable de Michel Fringer de Balbronn. Il lui a donné une baguette pour qu'elle abatte (*niderschlagen*) un petit veau et qu'il en meure.

De même, par la suite, dans l'étable de Nicolas Frietzche, elle a saisi le dos (*gegriffen*) d'un cochon, qui en est mort.

De même, elle lui a gâté une vache et un porc.

De même, en compagnie de la femme de Blaise Weiss et avec l'aide du Diable, elle a broyé les reins d'un petit veau appartenant à Quirin Blankenburger, et qui en est mort.

De même, elle et la femme de Fritz Mathern ont extrait le cerveau de la propre vache de Fritz. Elle dit que le Diable possède un petit fer qui permet de pénétrer entre les cornes des vaches pour leur prendre le cerveau et les faire mourir.

De même, avec la femme de Mahler, elle a, de nuit, frappé une vache de Michel Buob pour la faire mourir.

De même, les femmes de Mahler et de Hans Hamman ont fait périr une vache avant la guerre à l'aide de cette baguette.

De même, elle-même et la femme de Clauss Pfenning se sont aidées à chevaucher à mort la propre vache de Pfenning.

De même elle et la précitée ont tué à Beutelstädter un veau et un cochon.

De même, elles ont chevauché à mort un cochon du pasteur Reinöhl. De même, elle et Barbara, la servante de Fritsch Wolf, originaire du Westerich, ont tué une chèvre à Michel Hammerschmied.

De même, elle et une femme du Westerich ont frappé les jambes de la première épouse de Wolf Gatinger avec une baguette bleue, alors qu'elle ne portait pas de bas, de sorte que ses jambes gonflèrent peu à peu.

De même elle et la femme de Frietsch ont frappé le cheval du commandant à Balbronn avec une baguette, l'ont chevauché de nuit dans la cour jusqu'à ce qu'il meure.

Idem, elle a étranglé une chèvre de Welsch Claus dans son étable.

Idem, elle a tué un veau à Hans Reebinger.

Idem, elle et ses acolytes ont ouvert de force la bouche du cochon de Georg Spielcherten, et y ont versé de la poudre diabolique de sorte qu'il est mort.

De même, ils ont tordu le cou d'un veau de Welsch Sontag.

Idem, il y a un an, elle a, pendant la nuit, retourné la tête d'un veau à Peter Muller.

Elle dit qu'elle peut entrer dans les étables sans qu'on le remarque.

Idem, il y a un an, elle a tué sa propre vache et un cochon, et son propre mouton il y a 6 ans.

Idem, elle a poussé dans le ruisseau l'enfant d'André Kieffer, qui s'est noyé.

Idem, avec la femme de Claus Frieser, il y a 30 ans, à un ouvrier lorrain qui ne voulait pas piocher le champ de la Friesen pour 3 schilling la journée, elles lui ont versé dans la gorge alors qu'il dormait la nuit avec la bouche ouverte un peu d'une substance dans un verre, de sorte que la nuit même, il en est mort. On l'a enterré à Balbronn.

Elle même et la femme de Blaes Weiss ont frappé le cheval de Marx Diebolt avec un bâton que le Diable avait graissé lui-même et lui ont ensuite pris la cervelle pour le faire mourir.

Elle dit qu'elles croient que ce sont elles-mêmes qui prennent le cerveau aux animaux, mais c'est le Diable qui le fait.

Idem, elle a donné à une mendicante de la graisse diabolique pour qu'elle en enduise le pré situé vers Bergbieten, ce qu'elle a fait. Quand ensuite le cheval de Hans Wintz y a brouté, il en est mort.

Ses complices (*Gesellschafften*) sont:

Anna, la femme de Dietrich Glas

Catherina, la femme de Baltzer Beutelstädter
Apolonia, la femme de Hans Plankenburger
Catharina, la veuve de Jakob Kraus
Maria, la femme de Blaess Weiss
Anna Caspar, veuve de Dürr
Catherina, femme de Hans Stamm
Margretha, la femme de Casper Sander

Les interrogatoires ci-dessus ont été diligentés par le Reichsfreie *Wohledelgeborene und Gestrenge Herr* Claus Jakob Hofner de Was-selonne, Amtmann du Comté de Hanau à Westhoffen, Johann Georg Schneider, secrétaire et chargé du protocole, Georg Schmied et Wolf Welsch, gardiens du Tribunal de Westhoffen.

Mercredi, le 20 juillet, le fonctionnaire susmentionné en exercice, sur l'ordre des autorités supérieures, a déclaré, en présence de **M. le Pasteur**, que les femmes de Blaes Weiss et Hans Stamm, la veuve de Caspar Dürr, les femmes de Lorenz Burger et Caspar Sander, n'ont plus droit à la vie.

Sur une nouvelle question de savoir si elles confirment leurs précédents aveux qu'elles ont fournis après emploi de la torture, spécialement si Catherina, épouse de Balzer Beutelstädter, qui a déjà été incarcérée, est effectivement une sorcière et qu'elle s'est trouvée avec elles sur les collines et les places de jeu, elles ont répondu unanimement que c'était la vérité et qu'elle voulaient mourir pour soutenir cette affirmation ».

Document 2

Deux jours plus tard, le même Amtmann Claus Hofner s'adresse au « tribunal » composé du Schultheiss et des échevins judiciaires, et dont le rôle était à l'origine de juger, mais qui se réduit désormais à entériner ce qui a été obtenu par la torture. Ce pseudo-tribunal apparaît ailleurs sous le nom de *Sieben*, « les Sept juges ».

On avait au départ 9 suspects, il reste 5 condamnées.

Hofner rappelle les dispositions de la *Caroline* de 1532 ainsi que les crimes que les suspects ont commis: provoquer par le mauvais temps la destruction des récoltes, attenter à la santé des humains et du bétail, participer aux réunions de sorcières.

Il conclut en demandant l'application de la peine de mort par le feu.

Les malheureuses ne sont pas brûlées vives. On les décapite ou on les étrangle avant de les réduire en cendres. On sait que les familles ont souvent payé pour « adoucir » la peine. Ces procès en sorcellerie permettent en effet de saisir des biens, mais aussi de remplir les poches des acteurs secondaires : bourreau, assistants, gardes, juges secrétaire, etc.

Accusation Criminelle

« **Vendredi le 22 juillet, leur procès leur a été exposé comme suit:**

Les avoués de son Altesse le Comte Frédéric Casimir, comte de Hanau, Reinecken et Deux-Ponts, seigneur de Lichtenberg, Müntzenberg et Ochsenstein, maréchal héréditaire et Grand Bailli à Strasbourg

Contra, etc..

Par devant les distingués Schultheiss et échevins (*Schöffen*), se présente le distingué, etc , Claus Hofner de Wasselonne, avoué du comte et seigneur Frédéric Casimir de Hanau, etc, Amtmann à Westhoffen par sa grâce, et porte plainte contre les sorcières (*Malefikanten*) présentes, à savoir:

Margreta, épouse de Blaess Weiss,
Anna, veuve de Caspar Sander,
Catherina, épouse de Hans Stamm,
Margreta, épouse de Lorentz Fenger

Etant donné que les lois divines, mais aussi les ordonnances et édits impériaux, spécialement la *Peinliche Halsgerichtsordnung* de Charles-Quint ont interdit sous peine de grave punition du corps et sous peine de mort, à quiconque d'abjurer la Très Sainte Trinité et Dieu Tout-Puissant; de se donner au Diable; de pratiquer la fornication interdite, et l'abominable adultère; de gêner des personnes et des animaux et surtout pas son propre enfant, ou son parent de sang, au moyen de la sorcellerie et de les tuer, contre celui qui y contrevient, il faut procéder très sérieusement et appliquer la punition prévue.

Cependant les criminels, nonobstant ce qui est exposé plus haut, n'ont pas observé les droits et règlements salutaires mais les ont violés, de façon coupable et de plusieurs manières. Ils ont été pour cette raison incarcérés dans la prison seigneuriale et ont avoué librement ou après l'application de la question, confirmant au cas par cas ce qui suit.

En premier lieu, Marguerite, épouse de Blaes Weiss de Balbronn, reconnaît que depuis longtemps durant la guerre, sur l'incitation de sa camarade Marguerite, femme de Caspar Sander, elle a renié Dieu et pour 2 schillings elle s'est donnée au Malin et a forniqué avec lui.

1. Qu'elle a pris le lait de la femme de Hans Jacob de Balbronn de sorte que l'enfant a dû mourir.
2. Qu'elle a pris le lait de plusieurs vaches au nom du Diable et l'a gâté.
3. Qu'elle a fait périr, soit seule, soit avec des complices, 1 cheval, 2 vaches et 1 cochon.
4. Quelle a participé à la confection du mauvais temps.
5. Enfin qu'elle a assisté de nuit à plusieurs danses de sorcières.

De son côté, Anna, veuve de Caspar Dürr de Westhoffen, a avoué ce qui suit:

Il y a 30 ans, lorsqu'elle était tenancière du poêle communal de Westhoffen, elle a renié Dieu et s'est donnée sur le fenil au Malin. Elle également forniqué avec lui à cet endroit. C'est sa jeunesse joyeuse qui l'a amenée à ce manque de retenue et d'effronterie, qui lui a procuré de beaux jours, à manger et boire à satiété. En plus, elle a commis l'exécrable adultère; elle a frappé au côté son gendre Claus Hamman, elle lui a donné de la poudre diabolique qu'elle a mise dans la bouillie et lui a touché également un endroit intime, ce qui l'a fait mourir. En plus, elle a passé la main sur le dos de son propre fils Hans, et l'a frappé avec une baguette, ce qui l'a entièrement paralysé; ensuite, à l'aide d'une poudre mise dans sa soupe, elle l'a tué.

Idem, elle a fait mourir pitoyablement au moyen d'une poudre blanche un enfant de la femme Hafner, décédée.

Idem, sur l'instigation du Diable, elle a fait du mal à une servante, en pénétrant nuitamment chez elle par le volet de la chambre dans la maison du vieux tailleur Hans, avec l'aide du Diable, elle lui a fait pénétrer dans la jambe toutes sortes de chiffons et de coquilles d'oeufs, mais qui sont par la suite sortis par le pus, de sorte qu'elle a guéri.

Ensuite, il y a 12 ans, elle a frappé près de la colonne vertébrale le fils du tailleur Bieldstein Wendling, ce qui l'a fait tomber par terre et mourir pitoyablement.

Ensuite, elle a fait du mal à un enfant du chef de la police, Maître Frantz, au moyen d'une poudre blanche pour qu'il dépérisse et meure.

1. Qu'elle a pris le lait de la vache de Wildermath au nom du Diable, lait qui a disparu complètement.
2. Qu'elle a fait dépérir et mourir son propre cheval, un veau et un cochon et une chèvre par sorcellerie.
3. Qu'elle a participé à faire divers mauvais temps, brouillards, gelées et toutes sortes de mauvaises choses qui ont causé la destruction des vignes; en somme, où il s'est passé quelque chose de mauvais, elle était présente.
4. Qu'elle a participé de nuit avec ses compagnes aux danses et réunions de sorcières.

Troisièmement, Margreta, épouse de Caspar Sander, avoue:

1. Il y a 40 ans, elle a été amenée par Satan sur la route près des vignes de Wangen. De nuit, pour 5 schillings, elle a abjuré Dieu, s'est donnée au Diable et a forniqué avec lui à cet endroit.
2. Elle fait du mal à la femme de Quirin Weiss, qui est la soeur de Hans Brunnen, en lui enlevant la moelle des jambes et en y insufflant une poudre avec l'aide du Diable.
3. En plus, il y a environ 5 ans, elle voulait chercher de la paille dans la maison de Hans Kuebler et le fils de celui-ci était assis dans la cour et mangeait. Lorsqu'il est parti pour lui chercher la paille, elle a saupoudré le pain du fils en question de poudre diabolique, de sorte qu'après l'avoir mangé, il a dépéri, puis est mort.
4. En outre, il y a 7 ans, elle est allée chercher chez Claus Kander une mesure de vin. Il avait placé son repas sur le poêle, elle a profité de son absence pour y jeter de la poudre diabolique, de sorte qu'il en est mort.
5. En plus, pendant la famine, lorsque la femme de Jérôme Burckhard était malade, elle lui a donné à boire de la poudre diabolique, qui l'a tuée.
6. Pareillement, peu avant, elle a voulu chercher du lait chez la femme de Wendling Bruckhard. Il y avait de la bouillie sur le feu. Pendant que la femme cherchait le lait, elle a jeté de la poudre diabolique dans la bouillie et fait mourir son enfant.
7. Enfin, lorsqu'elle allait chercher des oeufs chez la première femme du frère de Hans Georg, celle-ci était en train de manger une soupe; pendant qu'elle sortait de la chambre chercher des oeufs, elle a rapidement versé de la poudre diabolique dans la soupe, ce qui l'a fait mourir pitoyablement.
8. Elle a tué 10 bêtes à cornes, 3 chevaux, 14 cochons, 11 brebis et moutons avec la poudre diabolique.
9. Elle a aidé à faire, avec ses collègues sorcières, beaucoup de mauvais temps, grêles et gelées, qui ont fait beaucoup de de omages, parfois aucun dommage.

Cinquièmement, Catherine, épouse de Hans Stamm, avoue:

1. Il y a 20 ans, elle a abjuré son Dieu et en contrepartie d'un doublon qui s'est révélé n'être rien, elle s'est donnée au Kestenberg au Malin, et s'est unie plusieurs fois charnellement avec lui.
2. Elle a tué sa propre vache et 1 agneau par sortilège.
3. Elle souvent aidé à faire du mauvais temps, par lequel les récoltes et autres productions devaient être gâtées.
4. En outre, elle s'est rendue une fois au Kestenberg et une fois à la potence de Balbronn pour assister aux danses des sorcières.

Etant donné que les personnes criminelles susmentionnées ne peuvent pas nier les crimes qu'elles ont racontés, à savoir blasphèmes, sorcellerie, adultère, assassinat et mort d'enfant, mais qu'elles les avouent encore une fois et les reconnaissent; étant donné qu'après de zélées recherches, nous avons constaté leur réalité, et que les prévenues ont agi gravement et de multiples façons contre le droit de Dieu et des hommes, les lois et décrets impériaux, ce qui entraîne des peines corporelles effectuées selon la *Peinliche Halsgerichtsordnung* de l'empereur Charles-Quint (articles 109, 120, 130 et 131).

Moi, l'accusateur, (Claus Hofner), vous demande, à vous, Schultheiss, et à vous échevins judiciaires, de reconnaître par votre sentence juridictionnelle et de prononcer que les accusées précitées ont commis à profusion et de façon coupable les crimes mentionnés et que (...), comme il convient en vertu des lois, décrets et règlements cités, les coupables doivent être punies de la mort par le feu, ce qui doit être rapidement exécuté effectivement sur leur personne, afin de donner à d'autres un exemple de dissuasion et d'avertissement. Tout ceci, le fonctionnaire seigneurial le réclame, non seulement comme cela a été relaté maintenant dans la forme la plus adaptée comme il est de règle, c'est pourquoi je vous demande, à vous, fonctionnaires de justice, de faire office, sans retard et avec soin.

Sur cela, la femme de Hans Stamm a été décapitée, les 4 autres sorcières par contre ont été étranglées, après quoi leurs corps ont été brûlés et réduits en cendre ».

Source : Archives départementales de Strasbourg, 1 B 1375.
Nous avons repris la traduction de Louis Burger.

A l'arrière-plan, un Prince éclairé et ... endetté

Lorsqu'on replace les procès de Balbronn dans leur contexte, ils apparaissent comme un *unicum*. Dans toute l'Alsace du sud, la traque s'est éteinte pendant la Guerre de Trente Ans partout où arrivait l'armée suédoise. Sur ses talons la France s'est installée, et avec elle une administration. En 1641, le Conseil Souverain de Brisach a transformé les procès de sorcellerie en procès de droit commun.

Or, les terres de Hanau-Lichtenberg font encore exception. Au moment des procès, on trouve à leur tête le comte Frédéric Casimir de Hanau, alors âgé de 36 ans. C'est en son nom que Claus Hofner demande l'exécution des sorcières.

Le comte Frédéric Casimir est un personnage singulier. C'était ce qu'on pouvait appeler un Prince Eclairé. Il favorisait la cohabitation entre protestants, catholiques, luthériens, calvinistes et juifs. Il a fondé

des écoles, développé la faïencerie, réglé des problèmes datant de la Guerre de Trente Ans.

Il a également échafaudé des projets restés sans suite. On peut citer Sophopolis, une académie des Sciences et des Arts qui aurait dû exister à Hanau, ainsi qu'une colonie en Amérique du sud.

Ce qui n'a cessé de peser sur lui, c'est la dette, héritée de la Guerre de Trente Ans, et alourdie par ses projets. Or, la chasse aux sorcières, nous l'avons vu, était aussi une source de revenus. Il n'était pas une exception. Léopold d'Autriche, administrateur de l'évêché de Strasbourg, poussait les dossiers des procès de Molsheim pour les mêmes raisons financières.



Pour en savoir plus:

BURGER, Louis, « Procès de Sorcellerie à Balbronn (canton de Wasselonne), de 1659 à 1683 », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et environs*, 1991, p. 5-19

KLOCK, Louis, « Une page d'histoire de la sorcellerie à Balbronn et environs (Bas-Rhin) », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et environs*, 1968, p. 26-34

KIEFFER, L.A., *Geschichte der Gemeinde Balbronn*, 1894. On y trouve le texte intégral du procès de Margerite Bläss, 9 p.

REUSS, Rodolphe, *La sorcellerie en Alsace aux XVI^e et XVII^e siècles*, 1871, rééd. 1987.

Theatrum de Veneficiis, das ist : Von Teufelsgespenst, Zauberern, Schwarzkünstlern, Hexen und Unholden..., Francfort, 1586. A propos du procès de 4 sorcières à Sélestat.

On trouvera enfin le témoignage de Johannes Junius, ancien maire de Bamberg, exécuté en 1628. C'est un document unique, dans le sens que c'est la seule fois qu'on a le témoignage de la victime. Il raconte dans une lettre qu'il a fait parvenir à sa fille Veronika l'interrogatoire qu'il a subi dans le *Drudenhaus*, une institution mise en place par l'évêque local. La lettre a été traduite en allemand moderne.

http://digital.bib-bvb.de/view/bvb_mets/viewer.0.6.5.jsp?folder_id=0&dvs=1717054181852~6&pid=16384798&locale=fr&usePid1=true&usePid2=true